

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

OUEDRAOGO Ismaël

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Thomas SANKARA (Burkina Faso)

Institut de Formation Ouverte à Distance

isuedra@gmail.com

Résumé: Cette étude analyse la pertinence des Agendas mondiaux et continentaux de développement durable (Agenda 21, Agenda 2030, Agenda 2063 et Programme d'Action d'Istanbul) comme référentiels pour l'éducation au développement durable (EDD) au Burkina Faso. Bien que ces textes partagent l'objectif général d'un développement durable global, leurs spécificités résident principalement dans la diversité de leurs horizons temporels (court, moyen et long terme). La présente étude s'intéresse aux référentiels convoqués par les enseignants-chercheurs des universités et instituts supérieurs au Burkina Faso dans leurs enseignements en lien avec le développement durable (DD). Les résultats obtenus auprès de 104 enseignants-chercheurs et chercheurs montrent une faible mobilisation de l'Agenda 2063, le cadre spécifiquement africain, par rapport aux autres Agendas. Ces résultats soulignent l'impératif de mieux intégrer les cadres régionaux dans les pratiques d'EDD afin de mieux ancrer le développement durable dans le contexte africain.

Mots clés : Agenda 2063, Objectifs, Développement Durable, Education, Burkina Faso

Education for sustainable development tested against the global and continental agendas in Burkina Faso: a cross-analysis of Agenda 21, 2030, 2063 and the Istanbul Programme of Action for the Least Developed Countries.

Abstract: This study analyses the relevance of global and continental agendas for sustainable development (Agenda 21, Agenda 2030, Agenda 2063 and Istanbul Programme of Action) as benchmarks for education for sustainable development (ESD) in Burkina Faso. Although these texts share the general objective of global sustainable development, their specificities lie mainly in the diversity of their temporal horizons (short, medium and long term). The present study focuses on the reference frameworks used by research professors at universities and higher institutes in Burkina Faso in their teaching related to sustainable development (SD). The results obtained with 104 teacher-researchers and researchers show a low mobilization of Agenda 2063, the specifically African framework, compared to other Agendas. These results highlight the imperative of better integrating regional frameworks into ESD practices in order to better anchor sustainable development in the African context.

Keywords: Agenda 2063, Goals, Sustainable Development, Education, Burkina Faso

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

Introduction

Le Développement Durable (DD) est devenu un concept incontournable depuis la publication du Rapport Brundtland en 1987. Il est au cœur des préoccupations mondiales, visant à assurer l'équilibre entre les impératifs sociaux, économiques et environnementaux. Cette vision s'est matérialisée par la mise en place d'Agendas mondiaux et continentaux. Les plus emblématiques sont l'Agenda 21 issu du Sommet de Rio en 1992, l'Agenda 2030 des Nations Unies avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Le Programme d'action d'Istanbul pour les Pays les Moins Avancés (PMA) peut y être associé car il cible les vulnérabilités spécifiques (ONU, 2011). Ces cadres multiscalaires convergent vers l'atteinte d'un développement durable global, tout en fixant des échéances et des priorités adaptées (J.-P. Thérien et K. Pouthier, 2017). Dans les pays en développement, comme le Burkina Faso, l'intégration des contenus de ces cadres dans l'enseignement est jugée cruciale. Cela représente un tremplin essentiel pour former une élite capable de répondre aux défis locaux et mondiaux (Banque Mondiale, 2020). C'est pourquoi cette recherche s'attache à examiner dans quelle mesure les enseignants-chercheurs au Burkina Faso mobilisent les contenus de ces Agendas dans le cadre de leurs enseignements. Aussi faut-il rappeler que les Agendas 21, 2030, 2063 et le Programme d'Action d'Istanbul forment un corpus de référentiels global visant le développement durable (DD), pourtant leur intégration et leur appropriation varient significativement au niveau national, notamment dans les systèmes éducatifs des Pays les Moins Avancés (PMA) et particulièrement au Burkina Faso. L'étude révèle une mise en avant des cadres onusiens au détriment de l'Agenda 2063 africain. Le présent travail est structuré en plusieurs parties. Il expose d'abord le cadre théorique et la méthodologie employée avant de présenter et de discuter les résultats de l'enquête menée auprès des enseignants-chercheurs au Burkina Faso.

1. Cadre théorique

L'intégration des Agendas de développement durable est jugée cruciale dans l'enseignement pour répondre aux défis locaux et globaux. Cependant, l'analyse souligne un déficit d'ancrage contextuel de l'EDD dans les pays les moins avancés.

1.1. Les trois (3) Agendas et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA) comme ancrage contextuel de l'EDD au Burkina Faso

Une brève présentation de ces différents cadres est nécessaire pour mieux situer le contexte et poser le problème.

1.1.1. L'Agenda 21 et ses différentes déclinaisons

Lors du Sommet de la Terre à Rio (1992) fut adopté un programme d'action dénommé «Agenda 21». Il s'agit d'un texte constitué de recommandations non contraignantes sur la gouvernance, l'éducation, la santé, ainsi que les aspects concernant le volet environnemental du développement durable. La principale proposition est que:

Toutes les collectivités locales décident d'instaurer un dialogue entre les différentes parties prenantes, les habitants, les organisations et les entreprises privées, afin d'adopter un programme "Action 21" à leur échelle, selon le principe du penser local. (P. Jacquemot, 2017, p. 22).

L'Agenda 21 comporte 40 chapitres d'analyse et 2 500 recommandations. Les acteurs présents lors de cette conférence ont été unanimes sur l'importance des rôles joués par les forêts dans la protection des écosystèmes, des ressources en eau, du climat et de la biodiversité. Aussi faut-il souligner dans la même perspective qu'en France, environ 700 Agendas locaux labellisés par le Ministère du Développement Durable ont été recensés en 2017. Ainsi, comment se présente un Agenda 21 local de sa conception à sa mise en œuvre? Le schéma suivant présente les différentes étapes.

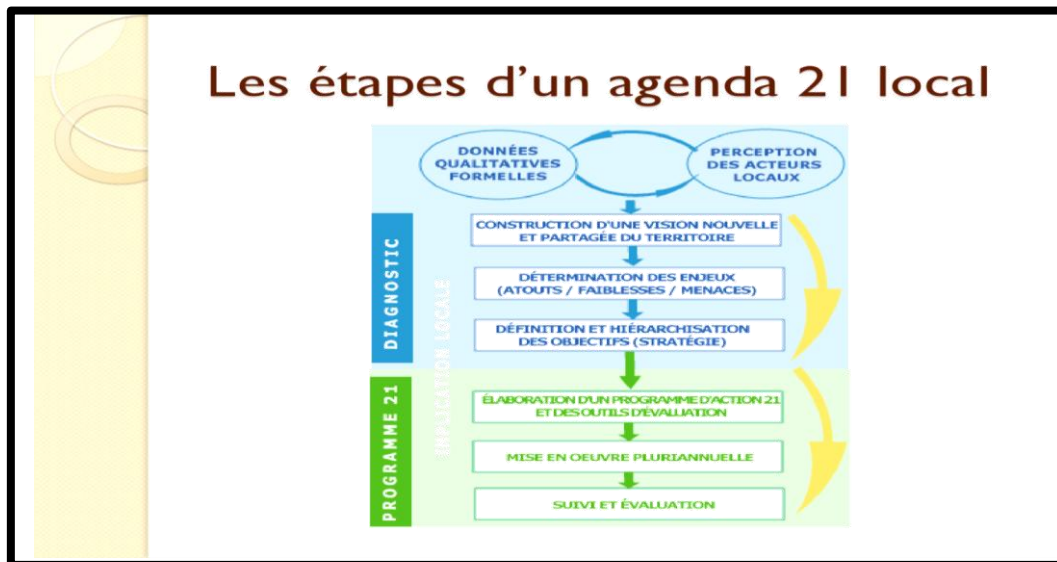


Schéma 1 : Étapes de mise en œuvre d'un Agenda 21 local (S. Maillet, 2010, p. 178)

Il convient de se demander comment les villes africaines s'approprient-elles cette vision localisée des objectifs fixés par l'Agenda 21 ? L'exemple de la ville de Ouagadougou qui a mis en œuvre un programme qualifié d'Agenda 21 local peut être présenté. Il a pour objectif de construire et de mettre en œuvre une vision nouvelle et partagée autour des enjeux liés à la participation des populations dans les mises en œuvre de programmes d'aménagement durable de territoire.

Exemple spécifique de mise en œuvre de l'Agenda 21 local pour la ville de Ouagadougou

Capitale politique du Burkina Faso, Ouagadougou est confrontée à un problème de dégradation de l'environnement dû à une concentration de la population dans la ville, et ce, du fait de l'exode rural. Compte tenu de l'évolution démographique, de l'agglomération rapide, se posent de nombreux problèmes d'aménagement, notamment dans les quartiers périphériques défavorisés. Pour pallier cette situation, plusieurs initiatives ont été entreprises par les autorités locales. La mise en place de l'Agenda 21 local est l'une des initiatives qui tiennent compte des aspects du développement durable dans ses différentes déclinaisons. Ainsi en 2008, s'inspirant de l'exemple du «Grand Lyon» à l'occasion d'une coopération entre les deux villes, la commune de Ouagadougou a élaboré un programme de développement et d'aménagement de territoire dénommé «Agenda 21 local» pour la période de 2009-2012. Il s'est basé sur une définition du développement durable tenant compte des réalités contextuelles burkinabè. Il se définit comme étant une «politique et stratégie visant à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources

naturelles indispensables à l'activité humaine » (Commune de Ouagadougou, 2009, p. 5). Il se donne pour objectif « la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement » (Commune de Ouagadougou, 2009, p. 5). Il s'agit d'une démarche fondée sur « l'amélioration des actions municipales en s'appuyant sur un suivi-évaluation des actions et une analyse au regard de critères de développement durable des actions communales ». (S. Maillat, 2010, p. 180). Enfin, l'Agenda 2030 essaye de mieux définir les objectifs de développement durable dans le but de répondre aux inquiétudes, insuffisances et questionnements à la suite du bilan de l'Agenda 21.

1.1.2. Agenda 2030 et ses 17 ODD et 169 cibles

À la suite des objectifs du millénaire, les différents pays composant les Nations Unies ont jugé impératif de se fixer d'autres objectifs à atteindre dans une perspective de continuité du programme précédent en comblant les insuffisances et améliorant les succès. Lors du sommet des Nations Unies pour le développement durable l'Agenda 2030 fut adopté par 193 États membres de l'ONU. Il est composé de 17 objectifs principaux de développement durable, ainsi que 169 objectifs connexes ou cibles et 244 indicateurs à atteindre d'ici à 2030. Ils s'articulent autour des 3 principaux buts suivants : Lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices; Faire face au défi climatique et Mettre fin à l'extrême pauvreté. Il se caractérise par:

la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques : chaque objectif intègre dans ces cibles des liens avec les autres objectifs pour rompre avec la logique de cloisonnement et adopter une démarche véritablement transversale » (P. Jacquemot, 2017, p. 23).

En guise de résumé, le tableau suivant présente de manière synthétique chaque ODD avec le nombre de cibles correspondantes.

Tableau 1 : Représentation des 17 ODD et les 169 cibles

ODD	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	Total
Cibles	6	8	13	10	9	8	5	12	8	10	10	11	5	10	12	12	19	169

(J-P. Thérien et K. Pouthier, 2017).

Dans le contexte Burkina Faso, le choix des cibles a été effectué en fonction des spécificités locales du pays. Celles jugées prioritaires pour la mise en œuvre de tout programme de développement tenant compte des besoins et aspirations des populations locales, ont été identifiées. Le tableau suivant présente les ODD prioritaires et leurs cibles.

Tableau 2 : Tableau représentatif des 17 ODD et leurs cibles prioritaires au Burkina Faso

ODD	Cibles prioritaires	Nombre total de cibles prioritaires
1. Pas de pauvreté	1.2 ; 1.3	2
2. Faim « zéro »	2.1 ; 2.2 ; 2.3	3
3. Bonne santé et bien-être	3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.8	4
4. Éducation de qualité	4.1 ; 4.4 ; 4.5 ; 4.6	4

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

5. Égalité entre les sexes	5.2 ; 5.5	2
6. Eau propre et assainissement	6.1 ; 6.2 ; 6.5	3
7. Énergie propre et d'un coût abordable	7.1	1
8. Travail décent et croissance économique	8.2 ; 8.5 ; 8.6	3
9. Industrie, innovation et infrastructure	9.1 ; 9.2 ; 9.3	3
10. Inégalités réduites	10.2 ; 10.4 ; 10.7	3
11. Villes et communautés durables	11.1 ; 11.2 ; 11.3 ; 11.6	4
12. Consommation et production responsables	12.2 ; 12.4 ; 12.5	3
13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	13.1	1
15. Vie terrestre	15.1 ; 15.3 ; 15.9.	3
16. Paix, justice et institutions efficaces	16.1 ; 16.6 ; 16.7	3
Total	42	42

(Primature Burkina Faso, 2019)

La stratégie nationale burkinabè pour la mise en œuvre de la politique nationale de développement durable (Burkina Faso, 2014) s'articule donc autour de 42 cibles incluses dans 16 ODD jugés prioritaires dans les contextes politiques, socio-culturels et économiques du pays. Ainsi, l'ODD 17 et ses 19 cibles n'ont pas été retenus comme prioritaires dans le processus de développement durable au Burkina Faso. En somme, les priorités de développement durable pour le Burkina Faso se concentrent spécifiquement sur 16 objectifs. Aussi faut-il rappeler que l'Agenda 2030 se fonde sur cinq (5) principaux domaines à savoir le peuple, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. En clair, les cinq (5) domaines se présentent de manière succincte comme suit :

Le peuple : à travers ce pilier, le programme de développement durable à l'horizon 2030 vise l'élimination de la pauvreté et de la faim sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions afin que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain ;

La planète : l'urgence de recourir à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable des ressources naturelles que nous offre la planète et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures ;

La paix : ce pilier constitue une autre différence avec l'Agenda de développement précédent. À travers l'accent mis sur la paix, l'Agenda 2030 vise à favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et de la violence. Ce pilier met l'accent sur les relations inextricables existant entre le développement durable et la paix, car l'un ne peut se réaliser sans l'autre ;

Le partenariat : il s'agit, à travers ce pilier, de travailler à la mobilisation des moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable. Ce partenariat se veut animé par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples ;

La prospérité : se préoccupe de faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec les exigences d'une exploitation durable de la nature. (ONU, 2015).

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

Le tableau 3 ci-dessous présenté montre les cibles des ODD jugées prioritaires pour l'atteinte d'un réel développement durable au Burkina Faso. Il a été ensuite synthétisé et formulé sous forme de « valeurs, de projections et d'objectifs » qui s'associent à ces différentes cibles dans un contexte spécifique nécessitant une prise en compte des savoirs des populations locales pour la réussite de tout programme de développement.

Tableau 3 : Les cibles prioritaires des ODD et les valeurs qui s'y associent

ODD	Cibles prioritées	Nombre	Projections/ objectifs Valeurs / Normes
1. Pas de Pauvreté	1.2; 1.3	2	Solidarité
2. Faim « zéro »	2.1 ; 2.2 ; 2.3	3	Autosuffisance alimentaire
3. Bonne santé et bien-être	3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.8	4	Accès aux soins pour tous
4. Éducation de qualité	4.1 ; 4.4 ; 4.5 ; 4.6	4	Éducation de qualité pour tous
5. Égalité entre les sexes	5.2 ; 5.5	2	Respects des droits des femmes
6.Eau propre et assainissement	6.1 ; 6.2 ; 6.5	3	Accès à l'eau potable
7. Énergie propre et d'un coût abordable	7.1	1	Accès à l'énergie pour tous
8.Travail décent et croissance économique	8.2 ; 8.5 ; 8.6	3	Accès à un travail décent pour tous
9Industrie, innovation et infrastructure	9.1 ; 9.2 ; 9.3	3	Innovation industrielle
10. Inégalités réduites	10.2 ; 10.4 ; 10.7	3	Réduction des inégalités
11.Villes et communautés durables	11.1 ; 11.2 ; 11.3 ; 11.6	4	Politiques de durabilités des villes
12.Consommation et production responsables	12.2 ; 12.4 ; 12.5	3	Consommation et production durables
13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	13.1	1	Lutte contre les changements climatiques
15.vie terrestre	15.1 ; 15.3 ; 15.9.	3	Protections des espèces rares
16.Paix, justice et institutions efficaces	16.1 ; 16.6 ; 16.7	3	Lutter contre les guerres dans le monde
Total	42	42	

(I. Ouédraogo, Ethnographie, 2019-2020)

Ce qui peut être retenu après l'analyse de ce tableau est que les ODD 3, 4 et 11 sont les plus importants, car ayant chacun quatre cibles prioritaires qui ont été retenues. Ils sont suivis des ODD 2, 6, 8, 9, 10, 12, 15 et 16, avec chacun 3 cibles retenues comme étant prioritaires. Enfin, ceux jugés moins prioritaires sont les ODD 7 et 13, car ayant chacun une seule cible. L'explication de ces résultats est le fait que dans le contexte burkinabè, le rôle des communautés et des villes (ODD 11) est quasi incontournable dans la quête d'une éducation de qualité pour la population (ODD 4) et la mise en place d'infrastructures de santé de qualité pour un bien-être des populations (ODD3).

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

En somme, l'Agenda 2030 et l'Agenda 21 visent à intégrer les principes du développement durable dans les politiques publiques. Au regard de toutes ces déclinaisons du développement peut-on parler de développement durable typiquement africain? L'Agenda 2063 qui est conçu par des africains pour les africains se donne pour objectifs la spécification des actions de développement durable sur le continent africain en tenant compte des réelles aspirations des populations africaines.

1.1.3. Agenda 2063 et ses sept (7) aspirations

Il s'agit d'une feuille de route de transformation de l'Union Africaine (UA) fixant des objectifs de développement durable à atteindre par le continent africain d'ici à 2063. L'ensemble des pays membres de l'UA a décidé de façon unanime qu'il fallait établir un plan d'action concret devant être atteint 100 ans après les premières initiatives (1963) allant dans le sens d'une union des pays africains pour un développement du continent. Ainsi, c'est en janvier 2015 à l'occasion de la 24^e session ordinaire de l'UA que les chefs d'État et chefs de gouvernement se sont réunis à Addis-Abeba en Éthiopie pour discuter de l'avenir du continent africain en matière de développement. Un rapport intitulé « Agenda 2063, The Africa We Want »¹ a été adopté. C'est un Agenda qui s'inspire des idéaux du panafricanisme que sont entre autres l'indépendance politique, l'union, l'auto-dépendance, la lutte contre le colonialisme. Il contient 5 périodes de mise en œuvre (10 années chacune) sur un temps de 50 ans (2013-2063). Il est construit autour de 7 objectifs qui reflètent les aspirations des populations africaines à atteindre comme précisé ci-dessus, d'ici à 2063. Ces aspirations à atteindre sont les suivantes :

Aspiration 1 : une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable. L'objectif principal est l'éradication de la pauvreté ;

Aspiration 2 : un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la renaissance Africaine. Cette aspiration s'articule autour du panafricanisme en général et de la liberté des peuples africains ;

Aspiration 3 : une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'Etat de droit ;

Aspiration 4 : une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité;

Aspiration 5 : une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées ;

Aspiration 6 : une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants, l'inclusion et l'égalité des sexes sont primordiales pour un développement durable;

Aspiration 7 : une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale. (UA,2015).

La finalité de ces aspirations est de représenter l'Afrique au sein des instances internationales afin de défendre les droits des peuples africains et de lutter contre toute forme de discrimination, de racisme, et d'ingérence dans les politiques de développement. Nonobstant l'importance de cet Agenda, quels ont été les enjeux qui ont suscité la mise en place du « programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés » pour les peuples africains. Un programme de développement conçu dans l'intention « d'aider » les pays en développement par les pays dits « développés » peut-il résoudre le problème de "retard" de « développement »?

¹ l'Afrique que nous voulons d'ici à 2063

1.1.4. Le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la période de 2011 à 2020

Du 09 au 13 mai 2011 à Istanbul en Turquie, s'est tenue la quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA). À l'issue de cette conférence, le Plan d'action d'Istanbul en faveur des PMA a été officiellement adopté. Il vise principalement à réduire la vulnérabilité des PMA face aux chocs externes tout en renforçant leurs capacités productives en leur permettant de bâtir les conditions solides et durables d'un véritable développement sur tous les plans. Le présent programme se donne pour objectif la promotion du développement durable dans les pays en développement. Au Burkina Faso, la mise en œuvre du programme d'actions d'Istanbul pour les PMA se décline à travers la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement durable (SCADD; 2011-2015). La SCADD qui avait remplacé le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP, 2000-2010), un des référentiels de développement du gouvernement burkinabè durant cette période, a ensuite été remplacée à son tour par le Plan National de Développement économique et Social (PNDES, 2015-2020). Outre le fait de s'appuyer sur les différentes déclinaisons du programme d'Istanbul, le PNDES tente de prendre en compte les recommandations de l'Agenda 2030 et ses 17 ODD ainsi que les 7 aspirations du peuple africain issu de l'Agenda 2063.

1.2. Cadre méthodologique

La présente recherche a adopté une approche mixte (qualitative et quantitative) pour analyser les référentiels convoqués par les enseignants-chercheurs dans leurs enseignements liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) au Burkina Faso. Elle a ciblé les enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et instituts de recherche burkinabè. Au total, l'enquête a sollicité 104 enseignants-chercheurs. Pour la collecte, le questionnaire a été le principal outil pour quantifier la fréquence de mobilisation des quatre référentiels (Agenda 21, Agenda 2030, Agenda 2063, et PMA). Ces données ont été complétées par des entretiens semi-directifs et une analyse de contenu (L. Bardin, 2003), pour faciliter l'interprétation des postures enseignantes face à ces programmes. La méthodologie a ainsi permis de mettre en évidence une faible appropriation de l'Agenda 2063 par rapport aux textes onusiens.

2. Présentation, analyse et discussion des résultats

Après avoir exposé l'essence de chaque Agenda et programme, il convient de mener une analyse comparative de ces agendas successifs dont la finalité commune demeure l'atteinte d'un véritable développement durable. Ils font souvent écran aux programmes de développement locaux des pays en développement qui dépendent fortement des aides octroyées par les instances internationales porteuses de ces multiples programmes.

2.1. Présentation et analyse des résultats

Basée sur une étude documentaire et empirique, cette section évalue l'intégration des référentiels de durabilité dans le supérieur burkinabè. Elle s'appuie sur une analyse comparative des Agendas 21, 2030 et 2063 pour éclairer les pratiques des enseignants-chercheurs.

2.1.1. Analyse comparative entre les Agendas 21, 2030 et l'Agenda 2063 et leur prise en compte dans les enseignements au Burkina Faso

Dans le tableau 4 ci-dessous, il est présenté une synthèse des programmes de développement durable tenant compte des organismes commanditaires, l'échéance, le contenu, et la couverture territoriale.

Tableau 4 : Tableau représentatif des points communs entre les trois agendas.

Programmes Présentations	Agenda 21	OMD	Agenda 2030	Agenda 2063	Points communs
Organismes	ONU	ONU	ONU	Union Africaine	Développement durable
Année d'adoption	1992	2000	2015	2015	-
Contenu	40 chapitres	8 objectifs	17 Objectifs ; 169 Cibles ; 244 indicateurs	7 Aspirations	Développement durable
Échéance	21 ^e siècle	2015	2030	2063	Long terme
Couverture territoriale	Plan mondial	Plan mondial	Plan mondial	Plan africain	-

(I. Ouédraogo, thèse 2023)

L'analyse du tableau 4 révèle qu'entre 1992 et 2015, une série de programmes se sont relayés avec pour finalité constante la promotion du développement durable à l'échelle internationale et africaine. La particularité de l'Agenda 2063 réside dans sa dimension endogène, car il vise la satisfaction des besoins spécifiques du continent en s'appuyant sur 7 aspirations clés. À l'inverse des programmes précédents, parfois assimilés à des injonctions extérieures peu adaptées aux spécificités territoriales, ce référentiel privilégie une mise en œuvre ancrée dans les besoins réels et les priorités de développement du continent.

2.1.2. L'Agenda 21, un cadre fondateur et local

L'Agenda 21, tout comme l'Agenda 2030, est un programme élaboré par l'ONU dans le but d'atteindre un développement durable et équitable pour tous les peuples du monde. Il s'agit d'un programme mondial de développement adopté en 1992 qui concerne le 21^e siècle d'où son appellation « Agenda 21 ». Sa proposition principale reposait sur le principe de l'action locale « le penser local », encourageant les collectivités à instaurer un dialogue entre parties prenantes (habitants, organisations, entreprises) pour adopter un programme « Action 21 » à leur échelle. L'Agenda 2030 est un prolongement de ce programme.

2.1.3. Spécificités de l'Agenda 2030

L'Agenda 2030 se veut universel dans sa mise en œuvre et se donne pour mission de permettre à tous les pays sans exception d'atteindre un développement durable d'ici à 2030. Ainsi, en 2030 pour pouvoir vérifier qu'un pays est dans un processus de développement durable, des critères ont été établis et traduits sous forme de 17 objectifs et 169 cibles. Il s'organise ainsi autour des « 5P », c'est-à-dire « planète, populations, prospérité, paix et partenariats ». Outre la prise en compte des

cibles prioritaires dans les programmes de développement, les autorités doivent tenir compte des 7 aspirations des populations africaines définies clairement dans l'Agenda 2063. Que revêt l'originalité de cet Agenda typiquement africain ?

2.1.4. L'Agenda 2063 : un référentiel pour une éducation au développement durable contextualisée mais peu pris en compte

Les spécificités de l'Agenda 2063 semblent résider dans la volonté des pays membres de l'Union Africaine à trouver une approche contextualisée, locale de développement durable spécifique au continent africain (Commission de l'Union Africaine, 2015). En rappel, l'Agenda 2063 s'articule autour de 3 dimensions à atteindre d'ici à 2063. Ces différentes dimensions peuvent être formulées comme suit :

La vision pour 2063 qui se fonde sur la vision de l'Union africaine et des 7 aspirations exprimées par les parties consultées. Elle brosse un véritable tableau de la situation dans laquelle les Africains souhaiteraient voir leur continent dans 50 ans, c'est-à-dire lorsque l'Afrique célébrera le centenaire de la création de l'OUA. La vision intègre les jalons qui représentent les transitions dans le parcours vers l'« Afrique que nous voulons d'ici 2063 »

Le cadre de transformation qui expose les fondements sur lesquels l'Agenda 2063 s'appuie et les différentes étapes du parcours sous forme d'objectifs, de domaines prioritaires, de cibles et de propositions de stratégies. Le cadre se présente en 2 grandes matrices de résultats, au niveau national, au niveau régional et continental. Ces matrices facilitent l'évaluation des progrès réalisés et renforcent l'obligation de résultat à tous les niveaux. Le cadre de transformation représente « ce qui doit être fait » pour atteindre la vision pour 2063.

Rendre possible l'Agenda 2063 : cette dimension esquisse les moyens de réaliser l'Agenda 2063 et traite des aspects liés aux principes et aux responsabilités en matière de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ; au financement ; aux partenariats ; aux capacités de mise en œuvre ; et à la communication et la sensibilisation. (Commission de l'Union Africaine, 2015).

Les priorités en matière de développement durable doivent tenir compte de la contribution des populations locales et prendre en compte leurs besoins spécifiques et les particularités de chaque territoire. L'Agenda 2063 est présenté comme le premier programme de développement planifié à long terme, conçu par des Africains s'adressant spécifiquement au continent africain. Il s'agit d'une contextualisation du développement durable qui, nonobstant les travaux des instances internationales sur le développement dans le monde, propose une vision prenant en compte les *aspirations* particulières des populations du continent africain. Les priorités en matière de développement durable typiquement africain sont identifiées et mises en valeur par la contribution des populations locales et en fonction de leurs besoins spécifiques. Pour contextualiser notre propos par rapport à la présente étude, il est pertinent de procéder au questionnement suivant :

- Comment l'Agenda 2063 se positionne-t-il par rapport aux OMD et à l'Agenda 2030 ?
- l'Agenda 2063 peut-il constituer un référentiel pour une éducation au développement durable contextualisée mais peu pris en compte ?

Au regard des analyses documentaires et des réponses recueillies à travers les entretiens et le questionnaire, force est de constater que l'Agenda 2063 est moins convoqué parmi les textes de références en matière d'EDD à l'université. À l'issue de cette analyse, il est possible de faire émerger différentes postures enseignantes face aux programmes de développement locaux visant

l'atteinte d'un développement durable dans les pays africains. Ces postures sont identifiées après l'analyse de contenu et de l'interprétation des réponses qu'ils donnent à la question selon laquelle ils convoquent ou pas les contenus des aspirations du peuple africain issues de l'Agenda 2063 dans le cadre des enseignements évoquant des thématiques en lien avec le développement durable particulièrement dans le cadre d'une EDD. Le tableau 5 suivant présente l'analyse de ces résultats issus des réponses des enseignants-chercheurs sur la prise en compte des programmes de développement locaux, principalement l'Agenda 2063.

Tableau 5 : Prise en compte de l'Agenda 2063 comme référentiel dans les enseignements

Recours à l'Agenda 2063 comme support d'enseignement	Nombre	Fréquence
OUI	23	22,1%
NON	81	77,9%
TOTAL	104	100%

(I. Ouédraogo, Ethnographie, 2020-2023)

Les résultats du questionnaire, présentés dans le tableau 5 ci-dessus, révèlent une importance accordée aux textes conçus par les instances internationales notamment onusiennes (Agenda 21; Agenda 2030) au détriment des textes continentaux (Agenda 2063). En effet, seuls 23 sur les 104 à savoir 22,1% des enseignants-chercheurs interrogés affirment avoir déjà fait appel aux contenus de l'Agenda 2063 dans leurs enseignements. Cependant, les 77,9% c'est-à-dire 81 n'ont jamais fait appel à ces types de référentiels dans le cadre de leurs enseignements sur des thématiques portant spécifiquement sur des questions environnementales et/ou de développement durable ou d'EDD. Il convient de se demander comment faire face à ces multiples recommandations, voire injonctions internationales à destination du continent africain dans le cadre d'une EDD dans l'enseignement supérieur tout en tenant compte des besoins spécifiques des populations locales? Suffit-il d'avoir un programme de développement étalé sur 50 ans et identifier 7 aspirations à atteindre, sachant que ce dernier dépend majoritairement des financements de certaines instances internationales ? Force est de constater que cet Agenda qui avait suscité un engouement et beaucoup d'espoir de nombreux panafricanistes quant à une véritable libération du continent africain en concevant un programme de développement tenant compte principalement des spécificités et des besoins de chaque peuple semble avoir manqué ce rendez-vous si crucial. Cela se traduit à travers les résultats issus des enquêtes auprès des enseignants-chercheurs, notamment sur leurs postures vis-à-vis du curriculum réel, caché et possible du développement durable (I. Ouédraogo, 2023). En d'autres termes, les politiques éducatives et politiques de développement au Burkina Faso font rarement référence aux contenus de l'Agenda 2063 qui précisent les aspirations du peuple africain.

2.2. Discussion des résultats

L'étude met en lumière une prédominance des référentiels mondiaux sur le cadre continental dans les pratiques d'EDD au Burkina Faso. Les résultats révèlent que l'Agenda 2063, bien qu'étant le programme stratégique de l'Afrique pour l'atteinte d'un développement endogène durable, est le moins convoqué par les enseignants-chercheurs (seuls 22,1 % l'utilisent). L'importance est davantage accordée aux textes conçus par les instances onusiennes (Agenda 21, Agenda 2030).

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

Cette faible appropriation de l'Agenda 2063 soulève des questions sur la pertinence et l'ancrage contextuel de l'EDD. D'abord, il convient de souligner l'existence de tensions entre les agendas mondiaux (21, 2030) et continentaux (2063). La domination de l'Agenda 2030 sur les échelles régionales est largement documentée. Selon Thérien et Pouthier (2017), l'Agenda 2063 peine à s'imposer en raison de la visibilité médiatique du cadre onusien et de l'alignement des financements internationaux sur les ODD. Ce déséquilibre est accentué par la profusion d'outils pédagogiques clés en main diffusés par les instances internationales, rendant le cadre global plus opérationnel pour les acteurs de terrain. Cela peut s'expliquer par le fait que la production de ces ressources est soutenue par des institutions multilatérales puissantes. Ensuite, l'ancrage contextuel de l'EDD constitue un enjeu majeur pour une prise en compte des besoins spécifiques des populations locales. Cependant, la faible convocation des contenus de l'Agenda 2063 par les enseignants-chercheurs et chercheurs au Burkina Faso, tel que rapporté par l'étude, pose un problème d'ancrage contextuel de l'EDD. C'est dans cette perspective que S. Odhiambo (2020) critique le fait que l'EDD, telle qu'elle est souvent mise en œuvre, reste trop souvent un transfert de concepts occidentaux, manquant de résonance avec les défis et les philosophies africaines actuelles. L'Agenda 2063, avec ses aspirations, offre pourtant un socle philosophique et stratégique pertinent pour former les futurs acteurs du développement africain. Aussi, le rôle important des universités dans la promotion de l'Agenda 2063 mérite-t-il d'être souligné. La sous-convocation de l'Agenda 2063 met en exergue une insuffisance de dissémination institutionnelle au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Selon Banque Mondiale (2020), les universités africaines ont un rôle essentiel à jouer non seulement dans la production de connaissances, mais aussi dans l'intégration et la promotion des politiques de développement continental. L'étude met en lumière une lacune dans l'intégration curriculaire et la nécessité de programmes de formation des enseignants-chercheurs axés sur la convergence des ODD avec les objectifs de l'Agenda 2063 (Banque Mondiale, 2020). Enfin, cette carence est aggravée par les contraintes structurelles de l'EDD au Burkina Faso identifiées par E. M. Yogo (2024). Il note en effet que malgré une intention politique claire, l'EDD souffre d'un déploiement timide et de finalités parfois déconnectées de la réalité du terrain, notamment dans un contexte de crise sécuritaire.

Conclusion

La présente étude a essayé de montrer en quoi les 3 Agendas (21, 2030, 2063) et le programme d'Istanbul pour les pays les moins avancés peuvent constituer des référentiels solides d'EDD au Burkina Faso. De l'Agenda 21 (1992), qui a établi un programme d'action pour le XXI^e siècle en insistant sur la participation locale, à l'Agenda 2030 (2015) et ses 17 ODD, le cadre normatif mondial a évolué pour devenir universel et holistique. Ces initiatives sont complétées par des programmes spécifiques aux besoins des nations vulnérables, tel le Programme d'Action d'Istanbul pour les Pays les Moins Avancés (PMA). Parallèlement, l'Union Africaine a déployé son propre cadre stratégique, l'Agenda 2063, destiné à transformer le continent en une puissance mondiale prospère et unie d'ici 2063. Il ressort de nos analyses, que les principaux points communs s'articulent autour de l'objectif de l'atteinte d'un véritable développement durable et particulièrement la réduction ou l'éradication de l'extrême pauvreté dans les PMA. Cependant, le constat d'une faible mobilisation de l'Agenda 2063 africain par les enseignants-chercheurs met en lumière une dissonance entre la stratégie continentale et sa transposition pédagogique nationale. Ce déséquilibre pose la question de la pertinence de l'EDD proposée, qui pourrait gagner à être davantage ancrée dans la vision panafricaine et les réalités socio-économiques locales. L'intégration de l'Agenda 2063 permettrait non seulement d'atteindre les objectifs de

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

développement durable de manière plus contextualisée, mais aussi de renforcer l'identité et les capacités africaines. Dans des recherches futures, les mécanismes d'intégration curriculaire de l'Agenda 2063 dans l'enseignement technique et professionnel pourront être explorés dans l'optique de vulgariser les textes continentaux. Il pourrait s'attarder par exemple sur l'insuffisance de ressources pédagogiques spécifiques à l'Agenda 2063. L'alignement complet sur l'ensemble des Agendas, est une des conditions nécessaires pour bâtir une nation écocitoyenne et résiliente. Ainsi, pour être efficace, l'EDD doit impérativement intégrer les réalités locales pour gagner en efficacité. .

Bibliographie

ABDELAZIZ Maged, 2016, «L'Agenda 2063 et les ODD vont ensemble», *in Afrique Renouveau*, Vol.29, n°3.

AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION, 2016, *Agenda 2063 de l'Union Africaine : Impératifs de capacités pour la nouvelle Vision africaine*. Harare, ACBF.

AUDA-NEPAD, 2024, *Premier rapport continental sur l'état de la mise en œuvre de l'Agenda 2063*, Addis-Abeba, Union Africaine, Development Agency.

BANQUE MONDIALE, 2020. *Accélérer le développement en Afrique : Le rôle des universités*, Washington D.C, World Bank Publications.

BARDIN Laurence, 2003, *L'analyse de contenu et de la forme des communications*, Paris, PUF.

BARTHES Angela , LANGE Jean-Marc et Tutiaux Nicole, 2017, *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des "éducations à"*, Paris, L'Harmattan.

BAUDIN, Michael, 2009, *Le développement durable, nouvelle idéologie du XXIe siècle?* Paris, L'Harmattan.

BRUNDTLAND, Gro Harlem, 1987, *Our Common Future*, Oxford, Oxford University Press.

BURKINA FASO, 2013, *Programme National de Développement Durable (PNDD)*, Burkina Faso.

BURKINA FASO, 2014, *Stratégie nationale de mise en œuvre de la politique nationale du développement durable*, Burkina Faso.

COALITION ÉDUCATION, 2018, *État des lieux des enjeux de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)*, Paris, Rapport Coalition Éducation.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, 2015, *Agenda 2063, L'Afrique que nous voulons, Document-Cadre SP15830*, Union Africaine.

DIEMER Arnaud et MARQUAT Cristel, 2014, *Education au développement durable : Enjeux et controverses*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

GAMBOTTI Christian, 2015, «L'Agenda 2063, un cadre collectif et participatif pour une Afrique unie et prospère», *In Géoéconomie*, Vol.4, N°76, p.129-140.

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)

JACQUEMOT Pierre, 2017, *Le dictionnaire encyclopédique du développement durable*, Auxerre, Sciences Humaines Editions.

MAILLET Sandrine, 2010, *La ville de Ouagadougou : Une démarche de renforcement de capacités en matière de développement durable au sein de la collectivité*, Paris, CITEGO, https://www.citego.org/bdf_fiche-document-572_fr.html. (10.10.2024).

ONU, 2011, *Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020*, A/CONF.219/3, New York, Nations Unies.

ONU, 2015, *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, New York, Nations Unies.

OUEDRAOGO Ismaël, 2023, *Quels curricula caché, réel et possible de l'éducation au développement durable dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso ?* Thèse de doctorat, Marseille, Aix-Marseille Université.

ODHIAMBO Samuel, 2020, «Sustainable Development Goals (SDGs) and the African Union's Agenda 2063: A Comparative Analysis », in *Journal of Sustainable Development*, Vol.13, N°3, p.111–120.

PRIMATURE, 2019, *Rapport de performance à mi-parcours 2019 du PNDES*, Premier ministre, Burkina Faso.

ROCH François, et MIHIGO Blaise-Pascal Ntirumenyerwa (Dir.), 2023, *L'Agenda 2063 de l'Union Africaine : bilan et perspectives après une décennie*. Projet d'ouvrage collectif, Institut d'études internationales de Montréal.

THERIEN Jean-Philippe et POUTHIER Kristine, 2017, «Les Objectifs de développement durable (ODD): nouvel élan, anciens travers», in *Études internationales*, Vol.48, N°3, p.365-389.

UNESCO, 2023, *Réseau mondial sur l'EDD pour 2030*. Plateforme en ligne, <https://www.unesco.org/fr/education/sustainable-development/esd-net>, UNESCO.

UNION AFRICAINE, 2015, *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*, Addis-Abeba, Commission de l'Union Africaine.

YOGO Evariste Magloire, 2024, «L'éducation au développement durable au Burkina Faso : orientations et contraintes », in *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, N°95, p.81-90.

Processus d'évaluation de cet article:

- **Date de soumission: 30 novembre 2025**
- ✓ **Date d'acceptation: 18 décembre 2025**
- ✓ **Date de validation: 10 janvier 2026**

OUEDRAOGO Ismaël

L'éducation au développement durable à l'épreuve des Agendas mondiaux et continentaux au Burkina Faso : une analyse croisée des Agendas 21, 2030, 2063 et le programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)